

CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE (CACES®)
PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL
RECOMMANDATION R486 CATÉGORIES A-B

PRÉ REQUIS

Toute personne souhaitant conduire une Plate-forme élévatrice mobile de personnel correspondant à une des catégories de la recommandation R486A
Aucune expérience de conduite exigée,
Être âgé(e) de plus de 18 ans
Savoir lire et comprendre le français

MODALITÉS

Accès à la formation : Entretien individuel

Délais d'accès : 14 jours minimum entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Evaluation : L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur. Les modalités d'évaluation en fin de formation sont : le QCM d'évaluation théorique et les examens pratiques sur la PEMP conforme à la R486.
Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

INFORMATION SUR LA FORMATION

Durée : A partir de 7 heures variant selon **la formation initiale et recyclage.**

Prix : A partir de 642€

Date : Voir planification sur site www.fb-formation.com

Lieu : Au sein de nos centres **ou** sur site
Les Tests ont lieu uniquement sur le centre de Parthenay

Nombre de participants : Minimum ou Maximum – Nous consulter

Profil des intervenants : Formateur reconnus. Testeurs CACES® certifiés.

OBJECTIFS SUR LA FORMATION

- Maîtriser les compétences théoriques nécessaires à la connaissance de la PEMP
- Savoir manipuler les engins de la PEMP

CONTENU DE LA FORMATION

Maîtriser les compétences théoriques nécessaires à la connaissance de la PEMP

- Dispositions règlementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Les risques et sanctions liées à la prise de substances
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les différentes catégories de la PEMP
- Prise de poste et fin de poste
- Les règles d'utilisation des PEMPS
- Les équipements de protection individuelle adaptés (EPI)
- La signalisation
- Vérification des documents
- Vérification de la PEMP

Manipuler les Plates-formes élévatrices mobiles de personnel en respectant toutes les règles de sécurité (selon les spécificités de chaque PEMP)

- Baliser la zone d'intervention
- Statistiques des accidents de travail
- Recommandation CNAM R 486
- Les différents acteurs de l'entreprise / obligations
- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Les réactions en cas d'accident
- Les risques liés à l'utilisation des PEMPS
- Description, technologie et équipements des nacelles
- Stabilité des nacelles
- Les vérifications
- Les gestes de commandement
- Equipement individuel de protection
- Prise de poste
- Déployer les stabilisateurs si la plateforme en est pourvue
- Régler l'horizontalité de la PEMP
- Replier les stabilisateurs
- Déplacer la plate-forme en sécurité, souplesse et précision
- Positionner la plateforme à un endroit précis
- Positionner la plate-forme le long d'une paroi plane verticale
- Positionner la plateforme sous en-dessus d'une paroi plane horizontale
- Effectuer les manœuvres de secours
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation
- Regarder en arrière avant de reculer la plate-forme
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Comprendre/exécuter les gestes de commandement au sol
- Savoir réagir à un signal d'alerte
- Circuler avec la plate-forme en position haute
- Fin poste

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

MORISSET Gilles

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉES

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos
Remise d'un support de formation.
Questions réponses, partage d'expériences.
Utilisation de Plate-forme élévatrice mobile de personnel représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R486A
Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R486A

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation est remise aux stagiaires (Attestation de formation et d'entrainement au port des Equipements adaptés à la conduite des PEMPS)
En cas de réussite, cette formation permet aux participants d'obtenir un titre CACES® R486 des catégories visées.
Notre numéro de certificat organisme testeur **SGS** est la N°**ICSCAC0213** depuis le **22/06/2023** sauf pour la **catégorie C**, qui est réalisée par un organisme extérieur certifié Testeur R486.

Code RS7000 : Catégorie A ; **Code RS7001** : Catégorie B

- Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - recommandation 486A
- **Date d'échéance** : 18/12/2029
- **Certificateur :** INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos locaux sont accessibles pour des personnes en situation de handicap. Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée de votre projet de formation.

NOS AGENCES

Centre FB formation : 20 rue Descartes 79200 Parthenay – 05.49.71.18.43
Centre FB formation : 56 avenue Emile Zola 79100 Thouars – 05.49.67.31.95